

Projet Arc Emeraude de l'ANPN/ Atelier de lancement des activités de recherches Créer des synergies entre les cinq groupes

Photo : Jean Madouma



Désiré Magloire Mouganga en charge des recherches du projet Arc Emeurade de l'ANPN.

Photo : Jean Madouma



François Le Loc'h, coordinateur des cinq thématiques de recherches.

Photo : Jean Madouma



Une vue des chercheurs lors du lancement des activités.

JM
Libreville/ Gabon

L'INSTITUT Français du Gabon abrite, depuis lundi, l'atelier de lancement des activités de recherche du projet Arc Emeraude. L'objectif de cette rencontre est de créer des synergies entre les cinq thématiques de recherches. A savoir, entre autres, la

modélisation des circulations hydrologiques et sédiments autour du projet, la caractérisation et la quantification des effluents domestiques, industriels et agricoles, ou encore la valorisation des travaux de recherche conduits dans trois aires protégées (Akanda, Pongara et Arboretum Raponda Walker). Le coordinateur de ces thématiques de recherche, François Le

Loc'h, de l'Institut universitaire européen de la mer et travaillant pour l'Institut de recherche pour le développement (IRD), a demandé aux cinq groupes d'affiner le travail qui doit être présenté dans les prochains jours à l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN). Le coordinateur scientifique de ce projet, Désiré Magloire Mouganga a rappelé que la stratégie

de recherche de ce projet est de guider les décisions des acteurs du territoire et des gestionnaires des aires protégées, afin de maintenir à long terme les services écologiques fournis par les écosystèmes de l'Arc d'Emeraude. Ainsi, ces éléments s'insèrent bien dans le concept de durabilité qui concilie les volets écologique, économique et social. Notons que le projet Arc Emeraude est constitué

par une ceinture d'aires protégées situées autour de Libreville. Ce réseau, établi sur deux estuaires, abrite de vastes superficies de mangroves, des plages sableuses, des savanes, des forêts pluviales équatoriales et une biodiversité faunistique et floristique spectaculaire. Cette zone constitue l'une des principales vitrines de la politique de conservation du pays et offre un potentiel vérita-

ble pour l'éducation à l'environnement et le développement d'un tourisme orienté vers la nature. L'ANPN met en œuvre la convention de financement de ce projet, dans le cadre de l'accord de conversion de la dette établi entre la France et le Gabon. Ce projet vise la conservation des écosystèmes littoraux et leur contribution au développement durable de la région de Libreville.